

COMMUNIQUE DE PRESSE

## La Commission Blue Ribbon sur l'avenir du nucléaire aux Etats-Unis visite le Centre de Meuse/Haute-Marne.

### Contact presse

Marc-Antoine MARTIN  
Relations presse  
Tel. 03 29 75 53 74  
Port. 06 08 94 41 63  
[marc-antoine.martin@andra.fr](mailto:marc-antoine.martin@andra.fr)  
[www.andra.fr](http://www.andra.fr)

**Ce mardi 22 février, onze membres de la Commission Blue Ribbon sur l'avenir du nucléaire aux États-Unis ont été reçus au Centre de Meuse/Haute-Marne de l'Andra. Cette commission est chargée de proposer des recommandations sur la gestion du combustible nucléaire usé et des déchets radioactifs américains.**

### À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

**Indépendante des producteurs** de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures** du risque que présentent ces déchets.

Mise en place il y a un peu plus d'un an par le ministre américain de l'Énergie, Steven Chu, la *Blue Ribbon Commission on America's Nuclear Future* est une commission d'experts de très haut niveau chargée d'éclairer le gouvernement du Président Obama sur les questions liées à la gestion du combustible nucléaire usé et des déchets radioactifs aux États-Unis. Composée de 15 membres et co-présidée par l'ancien membre du Congrès Lee Hamilton et l'ancien Conseiller à la Sécurité nationale, le général Brent Scowcroft, cette Commission passe en revue les solutions envisagées dans différents pays, dont la France.

Les onze membres de cette Commission qui ont visité hier le Laboratoire souterrain, à Bure, et l'Espace technologique, à Saudron, ont pu se rendre compte de l'avancement des recherches sur le projet de stockage réversible profond destiné aux déchets français de haute activité (HA) et de moyenne activité à vie longue (MAVL). La construction du Centre industriel de stockage géologique Cigéo développé par l'Andra pourrait commencer en 2017, après la tenue d'un débat public en 2013, l'instruction de la demande d'autorisation à partir de 2015 et le vote d'une loi en 2016 précisant les conditions de la réversibilité. Sa mise en service industriel pourrait alors démarrer en 2025.